



HAL
open science

Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041224

HAL Id: hceres-02041224

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041224>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Langues étrangères appliquées

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Ce master *Langues étrangères appliquées* intervient après une licence *LEA Affaires et commerce* qui se différencie en L3 avec un parcours *Traduction et médiation linguistique* ouvert aux étudiants en Langue des signes française (LSF).

Les objectifs de cette formation sont :

- la maîtrise de plusieurs langues (10 sont proposées), les compétences interculturelles de compréhension des aires linguistiques des langues enseignées, les techniques de communication orale et écrite en langues étrangères sur des sujets liés aux matières d'application des spécialités conduisant à des métiers du commerce international (exportation, logistique) ;

- les techniques professionnelles de traduction écrite, mais aussi audiovisuelle correspondant aux métiers visés par la spécialité *Traduction*.

Cette formation est principalement proposée en formation initiale. Quelques étudiants sont accueillis en VAE (Validation des acquis de l'expérience) ou VES (Validation des études supérieures).

Ce master comprend trois spécialités :

- Commerce international (CI)
- Affaires économiques internationales (AEI)
- Traduction, interprétation et médiation linguistique (TIM),

La spécialité CI a pour finalité de former des spécialistes trilingues ayant acquis des compétences techniques et opérationnelles permettant l'insertion dans les services à l'international des entreprises, ou dans les organisations oeuvrant dans le domaine du commerce international.

La spécialité AEI vise à former des spécialistes trilingues de l'intermédiation économique internationale.

La spécialité TIM forme des interprètes français langue des signes française trilingues avec une compétence en traduction anglais français, et des traducteurs trilingues avec une compétence en traduction consécutive pour les autres combinaisons linguistiques (anglais/espagnol ; anglais/allemand ; anglais/italien). Elle est proposée en deux parcours : le parcours principal (90 % des inscrits) qui se subdivise à partir du semestre 2 en deux options (TAM Traduction audiovisuelle et multimédia, et IML Interprétation et médiation linguistique). Les étudiants qui ont choisi l'italien (langue C) peuvent passer le M2 à l'Université de Gênes (Italie) et obtenir un double diplôme de traduction dans la formation Proscenio de cette université.

Les étudiants sont inscrits administrativement au département LEA. Du point de vue pédagogique, les UE de langues dépendent des départements LEA en M2. Les UE de matières d'applications dépendent exclusivement et toujours des départements LEA. Les étudiants de la spécialité *Traduction interprétation et médiation* sont inscrits au CETIM (Centre d'études de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique). Le CETIM est issu d'un ancien IUP (Institut universitaire professionnalisé) de traduction. C'est le seul centre français de formation d'interprètes en Langue des signes française dans un parcours de traducteurs.

La spécialité TIM fonctionne de manière séparée en ce qui concerne le recrutement et la gestion des étudiants, les enseignements et la professionnalisation.

Avis du comité d'experts

Les trois spécialités avec leurs objectifs différenciés sont présentées très clairement.

Cependant les spécialités AEI et CI pourraient être regroupées en une seule spécialité avec deux parcours. Elles possèdent un important tronc commun. Par ailleurs, les intitulés des cours des matières d'application de ces spécialités sont très généralistes et ne permettent pas de les différencier vraiment, ni d'informer clairement sur le contenu des cours. Ceci nuit à la lisibilité de chaque spécialité.

La formation est très bien ancrée dans le milieu socio-professionnel local : elle a tissé des liens avec de grandes entreprises (Airbus, Thalès), avec l'industrie agroalimentaire et avec la Chambre de commerce et d'industrie, ainsi qu'avec les collectivités territoriales.

Etant donné le caractère pluridisciplinaire de la formation, les enseignants qui y interviennent sont rattachés à des unités de recherche très diverses.

On note que la spécialité TIM est membre du prestigieux réseau EMT : European master's in translation, auquel elle a été ré-accréditée jusqu'en 2019. Elle collabore avec les entreprises locales Websourd et Interpretis (qui sont toutes 2 des SCOP) pour l'enseignement de la langue des signes et les mises en situation professionnelle.

Le choix des langues est très ouvert et diffère selon les spécialités :

- en AEI et CI, l'anglais est la langue A pour tous les étudiants ; la langue B peut être : l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le portugais ou le russe.

Les matières d'application relèvent du domaine des sciences de la gestion et de l'environnement économique.

- en TIM , master trilingue : la langue A obligatoire est le français , la langue B obligatoire est l'anglais ; la langue C obligatoire peut être l'allemand, l'espagnol, l'italien (pour le parcours Proscenio) ou la langue des signes française (LSF). La matière d'application prépare à la maîtrise des techniques des métiers visés.

Mais ce sont deux enseignants-chercheurs de matières d'application qui pilotent l'ensemble de la formation et coordonnent les enseignements dans le département LEA. Les membres de l'équipe pédagogique sont donc dispersés ; en conséquence la coordination est lourde, complexe et nécessite beaucoup d'efforts. Des réunions pédagogiques avec les responsables des enseignements donnés dans ces spécialités ont lieu deux fois par an pour faire le bilan des études.

Le département LEA dispose de trois postes de PAST (professeur associé à temps partiel), dont deux dans le CETIM. Ils sont attachés à la partie professionnalisante de la formation et aident les étudiants à la recherche de stages (deux mois en M1, six mois en M2) et à la rédaction de leurs rapports.

Les effectifs des M1 en AEI et CI sont importants : de 30 à 40 étudiants en AEI, de 120 à 140 en CI. Environ un quart des étudiants viennent de l'étranger, d'Afrique, d'Asie et d'Europe principalement ; certains postulent par la voie de la VES.

En M2, les étudiants sont sélectionnés sur dossier et les effectifs s'avèrent moins importants :

- AEI : environ 15 étudiants,

- CI : environ 20 étudiants.

La maîtrise insuffisante d'une des deux langues en est une des causes.

On dispose de peu de données sur l'insertion, en raison du faible nombre de répondants (environ une dizaine) aux questionnaires de l'OVE. En 2010 et en 2011, de 6 à 10 diplômés ont déclaré être insérés dans la vie professionnelle, sans que soit précisé le type de contrat de travail. (Des anciens étudiants en AEI et CI ont pour leur part recensé quelques réussites d'insertion).

Les effectifs de la spécialité TIM (M1 et M2) sont stables : 18-20 étudiants par année. On note que les étudiants sont sélectionnés dès le M1.

Les étudiants de M1 en échec des spécialités AEI ou CI peuvent s'inscrire dans des formations de masters monolingues ou de marketing, par exemple, mais leur devenir n'est pas précisé.

Les étudiants de TIM avec la combinaison français/anglais/LSF sont souvent insérés dans des professions de la traduction ou de la médiation linguistique grâce aux entreprises locales Websourd ou Interpretis très actives à Toulouse. Les autres deviennent pour la plupart traducteurs professionnels en profession libérale.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche dans les trois spécialités est importante. Les enseignants appuient leurs enseignements sur les résultats de leurs recherches et invitent les étudiants à s'associer à celles-ci, à participer aux journées d'études de leurs unités.
Place de la professionnalisation	Trois enseignants PAST et des enseignants-référents assurent une très bonne prise en charge de la professionnalisation de ces spécialités. Les liens avec les entreprises sont nombreux (conférences de professionnels, une semaine de réflexion en M2, cours assurés par des professionnels dans la spécialité TIM).
Place des projets et stages	Les stages sont obligatoires en M1 et M2 : 2 mois en M1, 6 mois en M2. Les étudiants de master 2 effectuent une mission à caractère international pour une organisation existante (entreprise, association ou collectivité) sous forme de « missions tutorée ». Le stage à l'étranger est fortement recommandé.
Place de l'international	La place de l'international est grande : 37 universités partenaires pour des échanges Erasmus, partenariats et coopérations avec des universités australienne, américaine, chinoise, indienne, canadienne. Des enseignants de ces universités viennent chaque année assurer des enseignements de leur spécialité. La présence d'étudiants étrangers assez nombreux représente une autre forme d'internationalisation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	En AEI et CI, tout étudiant titulaire d'une licence LEA peut s'inscrire en M1, les critères de sélection à l'entrée de M2 sont stricts et peu d'étudiants de M1 sont recrutés. Une semaine d'intégration et de remise à niveau est prévue avant le début des cours de M1. Les étudiants de la spécialité TIM sont sélectionnés dès l'entrée en M1 et poursuivent en M2.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le présentiel est privilégié, cependant il est possible de s'inscrire au service d'enseignement à distance aux M1 AEI et CI. Il n'y a pas d'enseignement à distance pour la spécialité TIM. Dans ces trois spécialités, le numérique et l'audiovisuel occupent une place importante. Un responsable des usages numériques (RUN) est à la disposition des enseignants et des étudiants.
Evaluation des étudiants	L'université a mis en place une charte du contrôle des connaissances.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un portefeuille européen des compétences (PEC) est disponible pour chaque étudiant sur l'Environnement numérique de travail (ENT).
Suivi des diplômés	Le suivi est assuré en partie par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), mais aussi par les associations d'étudiants ACTIUM et Take off ! et les associations professionnelles de sourds

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il est en voie de constitution.
--	---------------------------------

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Professionnalisation diverse et réussie ; bon ancrage dans la structure socio-économique de la région.
- Originalité de la formation TIM, solide et performante.
- Grand nombre d'échanges européens, internationalisation des enseignements et des échanges.
- Enseignements pluridisciplinaires fortement adossés à la recherche.

Points faibles :

- Faiblesse de la différenciation entre les spécialités AEI et CI.
- Absence de suivi institutionnel des diplômés.
- Peu de données sur les taux d'insertion professionnelle

Conclusions :

Ce master LEA offre une formation riche, dont la structuration répond aux exigences de l'organisation classique des masters LEA dans ses objectifs linguistiques et le choix de ses matières d'application. Les flux d'étudiants dans chaque spécialité sont fort différents, ce qui crée un déséquilibre apparent entre celles-ci ; cependant l'enseignement des langues à un haut niveau (usage professionnel) et la grande qualité de la professionnalisation justifient leur association. Les spécialités AEI et CI - très semblables et partageant un important tronc commun - pourraient être regroupées en une seule spécialité avec deux parcours. Elles possèdent un important tronc commun. Enfin, cette formation se distingue par l'originalité de sa spécialité *Traduction* (TIM) qui a construit un parcours de haut niveau de formation d'interprètes trilingues formés en langue des signes française.

Éléments spécifiques des spécialités

Commerce international

Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs appartiennent au « LEREPS « Laboratoire d'étude et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux » EA 4212, au « CERTOP » UMR 5044 Centre d'études et de recherche travail organisation pouvoir, dont les travaux de recherche en communication des organisations enrichissent les enseignements et la réflexion des étudiants, mais aussi à l'IDP, LLA, CAS et IRIT.</p> <p>Les étudiants sont encouragés à s'appuyer sur ces travaux dans leurs rapports de recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>De nombreuses activités sont organisées pour rapprocher efficacement cette formation des métiers auxquels elle prépare :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions de conférenciers professionnels (en M2

	<p>principalement).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions tutorées d'un projet professionnel en M1 encadrées par un enseignant PAST et un enseignant référent. En M2 : Missions à caractère international pour une organisation existante (entreprise, association ou collectivité) sous forme de « mission tutorée ». - Séminaires visant à aider les étudiants à formaliser leur projet professionnel et à rechercher un stage. - Etudes de cas et de simulation de gestion des entreprises. <p>Un fichier des entreprises est mis à jour régulièrement pour faciliter les recherches de stages des étudiants. Enfin, une enquête a été menée auprès de 950 entreprises pour ajuster et actualiser les contenus des enseignements.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages, qui occupent une place importante dans la formation, sont obligatoires : stage en entreprise de deux mois en M1, de six mois en M2. Il est recommandé qu'ils aient lieu dans un service commercial international, de logistique, de prospection à l'international.</p> <p>Environ 30 % des stages ont lieu à l'étranger.</p> <p>En M1 et M2, le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire en français, avec un résumé dans les deux langues étrangères.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La mobilité étudiante est encouragée, bien qu'elle soit difficile à réaliser. En effet, il faut trouver des programmes compatibles avec les enseignements de M1 à Toulouse. L'offre a été considérablement élargie ces dernières années. Les étudiants ont le choix entre 19 échanges Erasmus (Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Suède, Finlande, Pologne...).</p> <p>Des enseignants invités (Salford (UK), Québec, Ottawa, Kerala (Inde) viennent faire des cours dans leur spécialité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques appliquées à l'économie - « Sectoral system of innovation in India » <p>Selon les années, la mobilité entrante compte de 20 à 30 % d'étudiants étrangers.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il y a une admission de plein droit en M1 de tout étudiant titulaire d'une licence LEA, et une procédure VES est mise en place pour tout autre étudiant dont les étudiants titulaire d'une licence LLCE.</p> <p>On compte plus de 140 étudiants inscrits en M1, mais seulement 78 l'obtiennent; 20 étudiants sur 22 inscrits en M2 valident le diplôme.</p> <p>Il y a donc un taux d'échec élevé, en partie dû au niveau de langue élevé exigé pour passer en M2 (C1-C2 : usage professionnel de la langue).</p> <p>Pour prévenir et remédier à ces difficultés, une semaine d'intégration et de remise à niveau est prévue avant le début des cours de M1 et des cours de renforcement au centre de ressources en langues.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours et séminaires ont lieu en présentiel.</p> <p>Il est possible de s'inscrire au service d'enseignement à distance en M1.</p> <p>Deux enseignants PRAG en Informatique et gestion ont été nommés pour familiariser les étudiants avec des outils bureautiques de gestion qui sont mis à la disposition des étudiants.</p> <p>Les étudiants sont initiés à la réalisation de films pour la communication des entreprises.</p> <p>Un responsable des usages numériques a été désigné, il est à la disposition des enseignants et des étudiants pour utiliser au mieux les ressources numériques, et plus particulièrement les projets</p>

	<p>innovants numérique (InnovaNum).</p> <p>L'attention apportée à l'enseignement de l'informatique et du numérique renforce la professionnalisation de cette formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies par la Charte de contrôle des connaissances de l'université.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il est effectif : chaque étudiant dispose, sur son ENT, d'un « portefeuille de compétences » qui lui permet de consigner les compétences acquises.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'Observatoire de la vie étudiante OVE est chargé de ce suivi, par l'intermédiaire de questionnaires. Le taux de réponses est très faible et ne permet donc pas de connaître le devenir des diplômés.</p> <p>Les associations d'anciens diplômés ACTIUM et Take-off ! fournissent aussi des données sur le devenir de quelques diplômés (rubrique sur le site web LEA). Le suivi est donc à améliorer.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas encore, mais est en voie de constitution.</p>

Affaires économiques internationales

Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs appartiennent soit au « LEREPS « Laboratoire d'étude et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux » EA 4212, soit au « CERTOP » UMR 5044 Centre d'études et de recherche travail organisation pouvoir, dont les travaux de recherche en communication des organisations enrichit les enseignements et la réflexion des étudiants.</p> <p>Les étudiants sont encouragés à s'appuyer sur ces travaux dans leurs rapports.</p>
Place de la professionnalisation	<p>De nombreuses activités sont organisées pour rapprocher cette formation des métiers auxquels elle prépare :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions tutorées d'un projet professionnel en M1 encadrées par un enseignant PAST et un enseignant référent. - Séminaires visant à aider les étudiants à formaliser leur projet professionnel et à rechercher un stage. - Études de cas et de simulation de gestion des entreprises. <p>Un fichier des entreprises est mis à jour régulièrement pour faciliter les recherches de stages des étudiants. Enfin, une enquête a été menée auprès de 950 entreprises pour ajuster et actualiser les contenus des enseignements.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants doivent faire un stage en entreprise de deux mois en M1, de six mois en M2. Il est recommandé que le stage ait lieu dans un service commercial international, de logistique, de prospection à l'international.</p> <p>Environ 30 % des stages ont lieu à l'étranger.</p> <p>En M2, le stage doit être suivi d'un mémoire en français, avec un résumé dans les deux langues étrangères.</p>
Place de l'international	<p>La mobilité des étudiants est recommandée en M1, cependant cette mobilité est rendue difficile car elle nécessite un cursus compatible avec celui de l'université Toulouse 2 - Jean-Jaurès.</p> <p>25 % des étudiants sont étrangers, originaires d'Afrique (Mali, Sénégal, Algérie), d'Europe et d'Asie.</p>

	Des enseignants sont invités tous les ans pour assurer des cours dans leur spécialité : Dublin, Ottawa, Québec, Kerala (Inde).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	En M1, sur 39 inscrits, 17 obtiennent le M1, et 6 seulement sont admis en M2 (chiffres de 2012-13). En revanche tous les étudiants admis en M2 (entrée sélective) valident le diplôme (16 étudiants). Il y a donc un taux d'échec élevé, en partie dû au niveau de langue élevé exigé et à la sélection (il faut avoir obtenu 10 de moyenne aux UE, 14 au mémoire).
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité est proposée en présentiel et à distance (en M1 seulement car les missions tutorées ne peuvent se faire à distance). Les étudiants à distance bénéficient de réunions deux fois par an et pour certaines UE de réunions à distance en visio-conférence. Les étudiants en situation de handicap et sportifs de haut niveau sont particulièrement accompagnés. La plateforme IRIS (dispositif de l'université) permet l'accès à des ressources spécifiques pour les étudiants en présentiel et à distance. Un responsable des usages numériques (RUN) est à la disposition des enseignants et des étudiants pour utiliser au mieux les ressources numériques disponibles, dont les projets innovants InnovaNum.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies par la charte de contrôle des connaissances de l'université.
Suivi de l'acquisition des compétences	En M1, la gestion des étudiants est assurée par les quatre départements de langues ; le département LEA assure la coordination de l'ensemble, y compris les matières d'application. En M2, le département LEA assure l'ensemble de la gestion de la scolarité des étudiants. Un portefeuille européen de compétences PEC est disponible pour chaque étudiant sur l'ENT.
Suivi des diplômés	L'observatoire de la vie étudiante (OVE) est chargé de ce suivi, par l'intermédiaire de questionnaires. Le taux de réponses est très faible et ne permet donc pas de connaître le devenir des diplômés. Les associations d'anciens diplômés ACTIUM et Take-off ! fournissent aussi des données sur le devenir de quelques diplômés (rubrique sur le site web LEA). Le suivi est donc à améliorer.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil est prévu avec 10 représentants des enseignants et administratifs + 10 autres représentants : des membres des associations professionnelles, anciens diplômés, des représentants des collectivités territoriales, et 2 étudiants.

Traduction, Interprétation et Médiation linguistique

Place de la recherche	La recherche tient un rôle moteur dans cette spécialité à forte dominante professionnelle dans la mesure où les cours des enseignants-chercheurs (« CAS » Cultures anglo-saxonnes, « LLA-Créatis » EA 4152 » Langues, lettres, arts ou « CLLE-ERSS» UMR 5663 Cognition, langue, langage, ergonomie, unité de recherche en syntaxe et sémantique) sont en lien direct avec leurs recherches en traduction, linguistique de corpus et terminologie textuelle. Les étudiants participent aux colloques internationaux organisés par LLA Créatis. La spécialité TIM est partenaire d'une recherche menée à l'IRIT
-----------------------	---

	Institut de recherche en informatique.
Place de la professionnalisation	<p>De nombreuses activités sont mises en oeuvre qui rapprochent cette formation des métiers auxquels elle prépare :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions tutorées et encadrées par les 2 PAST recrutés pour cette spécialité - Rencontres et conférences d'intervenants professionnels extérieurs - Ateliers de traduction spécialisée avec des professionnels de la communauté européenne. - Traduction des surtitres d'opéra dans le parcours <i>Proscenio</i> (Université de Gênes) <p>En M2, une semaine est consacrée à la réflexion à la professionnalisation, encadrée par les enseignants PAST.</p> <p>Des liens très étroits sont entretenus avec des professionnels grâce à la collaboration de membres des entreprises Websourd et Interpretis qui participent à certains cours.</p> <p>Les M2 TIM ayant pour combinaison français/anglais/LSF, ont, pour la plupart, signé un contrat de professionnalisation, soit avec INTERPRETIS, soit avec d'autres agences d'interprètes LSF en France, ce qui permet l'insertion progressive des futurs diplômés.</p>
Place des projets et stages	<p>Les projets et stages occupent une place importante et valorisée dans la formation.</p> <p>Sont mis en place des missions tutorées en M1. Les étudiants doivent effectuer un stage de deux mois en M1, de six mois en M2 en France ou à l'étranger. Ils doivent rédiger un mémoire de stage en français.</p> <p>Entre 20 et 30 % des stages ont lieu à l'étranger, en Europe principalement.</p>
Place de l'international	<p>Cette spécialité est membre du réseau EMT « European Master's in Translation ».</p> <p>L'internationalisation des enseignements est forte : des enseignants des universités de Salford, Ottawa et Grenade sont invités régulièrement pour enrichir cette spécialité de leur approche.</p> <p>La mobilité des étudiants est exigée pour entrer dans cette spécialité.</p> <p>Etudiants étrangers présents dans le cursus en M1 et M2.</p> <p>Les étudiants anglais/italien peuvent aller faire le M2 à l'université de Gênes dans la spécialité <i>Proscenio</i> dont la spécialité est le surtitrage d'opéra.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est sélectif dès le M1 (la mobilité internationale préalable est un prérequis). Il faut également être titulaire d'un diplôme de licence (principalement LEA, ou LLCE avec deux langues à égalité).</p> <p>L'effectif est limité à 20 étudiants en M1 comme en M2.</p> <p>Les demandes d'inscription de la part d'étudiants étrangers, via la Validation des études supérieures (VES), sont en augmentation.</p> <p>Le centre de langues organise des cours de renforcement en langues.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours sont organisés exclusivement en présentiel, en raison de la spécificité de la formation.</p> <p>Un responsable des usages du numérique (RUN) aide à mise en place et à la valorisation des ressources numériques.</p> <p>La plateforme IRIS à la disposition des étudiants.</p>

	<p>Les étudiants sont formés à la traduction assistée par ordinateur (TAO).</p> <p>La plateforme IRIS (dispositif de l'université) permet l'accès à des ressources spécifiques pour les étudiants.</p> <p>Un responsable des usages numériques (RUN) est à la disposition des enseignants et des étudiants pour utiliser au mieux les ressources numériques disponibles, dont les projets innovants InnovaNum.</p>
Evaluation des étudiants	<p>En raison de la spécificité de la formation, le contrôle continu est la règle. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies par la charte de contrôle des connaissances de l'université.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les étudiants ont accès au programme PEC « Passeport européen des compétences » disponible sur l'ENT.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) est chargé de ce suivi, par l'intermédiaire de questionnaires. Le taux de réponses est très faible et ne permet donc pas de connaître le devenir des diplômés.</p> <p>Les associations d'anciens diplômés ACTIUM et Take-off ! fournissent aussi des données sur le devenir de quelques diplômés (rubrique sur le site web LEA). Le suivi est donc à améliorer.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Ce conseil existait déjà au centre CeTIM (ancien IUP) qui s'est associé avec le département LEA.</p> <p>Le conseil est étoffé, qui comprend 10 membres enseignants et administratifs et 10 membres extérieurs (intervenants professionnels, représentants des associations et des collectivités territoriales, 2 étudiants).</p> <p>Ce conseil va se refondre avec celui du département LEA, 2 représentants traducteurs en feront partie.</p>

Observations de l'établissement

Master

Mention : Langues Etrangères Appliquées

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160010953-010847-RT

Observations :

Le rapport d'évaluation HCERES du Master Langues Etrangères Appliquées de l'UT2J souligne « la professionnalisation diverse et réussie » des étudiants et le « bon ancrage de la formation dans la structure socio-économique de la région » (notamment à travers les partenariats entretenus avec les grandes entreprises internationales implantées dans la région, et par le biais d'interventions de professionnels de ces entreprises dans la formation et les liens entre la formation et les entreprises à travers les stages et missions confiées). Il met également en avant « l'internationalisation des enseignements et des échanges », ainsi que le « grand nombre d'échanges européens proposés ». Ces facteurs contribuent fortement à l'attractivité de la formation, autant auprès des étudiants que des entreprises partenaires (quelle que soit la forme du partenariat). Finalement, la reconnaissance de l'adossement fort des enseignements dispensés à la recherche dans l'ensemble des disciplines concernées – nous le rappelons, la formation LEA est par nature pluridisciplinaire – est une première réussite qui trouvera des prolongements dans le futur. Par ailleurs, l'originalité et la qualité de la spécialité TIM sont mises en exergue.

Ce même rapport souligne des faiblesses de la formation sur lesquelles nous souhaitons apporter des précisions, dont notamment la différenciation insuffisante entre les spécialités AEI et CI qui auraient un « important tronc commun ». En effet, le tronc commun se résume, pendant les années de master, aux enseignements en langues (environ 40% des heures en master 1, 20% des heures de la formation en master 2, cf. document « erreurs factuelles » pour le calcul précis) – l'ensemble des enseignements de matières appliquées est spécifique à chaque spécialité. Il vise, dans le cas du master CI, l'insertion de l'étudiant dans les métiers du commerce international (logistique, achats/vent, marketing) dans une logique d'accompagnement d'un produit à l'international. Dans le cas du master AEI, l'insertion dans les métiers de l'intermédiation économique internationale constitue l'objectif professionnel (conseil économique, veille concurrentielle, intelligence économique) dans une logique d'accompagnement et de gestion de projets à l'international. Les descriptions des contenus des enseignements des deux spécialités, consultables sur le site de la formation LEA¹, viennent appuyer nos propos : la différenciation est effective et réelle.

¹ http://lea.univ-tlse2.fr/jsp_composantes/saisie/liste_fichiergw.jsp?OBJET=DOCUMENT&CODE=1422778059886&LANGUE=0

Le rapport met également en avant un différentiel important entre le nombre d'inscrits et les diplômés de la formation. S'il est vrai que le taux d'échec après l'année de master 1 est élevé, il convient de tenir compte de la non sélection des étudiants à l'entrée en master 1. En effet, tout étudiant titulaire d'un diplôme de licence LEA² est admis de plein droit en master LEA, en respectant le choix des langues pratiquées (mais sans sélection sur les spécialités en matières appliquées). Nous constatons, ces dernières années, une arrivée massive d'étudiants licenciés par d'autres formations LEA. Alors que le mécanisme de la compensation a permis un nombre important d'étudiants d'arriver jusqu'en année de master 1 (le plus souvent en compensant une faiblesse absolue dans une langue par l'autre langue et/ou les matières appliquées), l'équipe pédagogique en place soutient l'importance de la réussite des étudiants dans les 3 blocs disciplinaires qui composent la formation et reste exigeante. En effet, il semble difficilement admissible d'attester de la réussite en langues étrangères appliquées (au pluriel) pour des étudiants qui n'atteignent pas un niveau C1 dans les deux langues pratiquées en master 1. La sélection à l'entrée et la non compensation en M2 permettent d'éviter cet écueil.

Finalement, le rapport note également la complexité de la structuration pédagogique et administrative de la formation. La formation LEA de l'UT2J est pilotée par le département LEA qui n'inclut que les enseignants et enseignants-chercheurs de matières appliquées, spécialistes des sciences de l'économie, de gestion, d'informatique de gestion et du domaine de l'information-communication. De la Licence 1 au Master 1, les UE de langues sont rattachées administrativement aux 3 départements de langues de l'UFR LLCE, dont dépendent également les enseignants et enseignants-chercheurs en langues intervenant dans la formation LEA. Pour le master 2, les UE de langues dépendent administrativement du département LEA.

Les étudiants de la filière LEA sont administrativement rattachés au département LEA, et ce pour la totalité de leur parcours d'études (au CeTIM pour le parcours TIM), et dépendent pédagogiquement du département LEA pour les matières appliquées et des 3 départements de langues pour les langues, sauf pour l'année de master 2 où ils ne dépendent plus que du département LEA, responsable des UE de langues M2.

Conscients de l'apparente complexité de cette organisation et des problèmes potentiels qu'elle pourrait faire émerger, les enseignants de la formation se réunissent à différentes périodes de l'année universitaire pour harmoniser des décisions concernant des procédures : les conseils du département, les réunions de jurys de diplômes (septembre), les réunions d'attribution des séjours de mobilité des étudiants et les journées portes ouvertes (mars), les réunions de Validation d'Études Supérieures et de Validation d'Acquis (mai, juin, juillet), les réunions de sélection des étudiants de Master 2 Pro (juin).

Les échanges entre les différents enseignants et enseignants-chercheurs de la formation, ainsi qu'entre universitaires et professionnels, sont multiples et réels et contribuent incontestablement à la réussite de la formation. Dans un souci d'amélioration constante de la qualité de la formation LEA, des moments d'échanges informels pourraient trouver, dans le futur, une forme plus visible et organisée, notamment à travers l'organisation de réunions d'échange et de travail, regroupant l'ensemble des intervenants, sur les thématiques centrales de la formation, autant sur les aspects académiques que professionnels.

² Attention : les étudiants titulaires de toute autre licence – dont une licence LLCE – doivent obligatoirement passer par une procédure de VES et ne sont pas admis de plein droit (erreur factuelle).

Spécialité Traduction, Interprétation et Médiation Linguistique

Numéro de page	Texte actuel	Observation
Page 11. Suivi des diplômés	<p>LÓVE est chargé de ce suivi, par l'intermédiaire de questionnaires. Le taux des réponses est très faible et ne permet donc pas de connaître le devenir des diplômés. (...) Le suivi est donc à améliorer.</p>	<p>L'OVE a pu récolter un certain nombre de données significatives sur le devenir des diplômés du Master TIM :</p> <p>30 mois après l'obtention de ce Master, pour l'ensemble des répondants (15 diplômés sur 23 contactés ont répondu), le taux d'insertion professionnelle est de 100%. Les caractéristiques de ces emplois sont les suivantes : 11 emplois à temps plein, 13 emplois stables (cf. fonctionnaire et assimilé). 5 cadres et 8 professions intermédiaires.</p> <p>Secteurs d'activité des emplois occupés :</p> <p><i>Industries ; Transports et entreposage (2) ; Information et communication (4) ; Activités financières et d'assurance ; Activités de services administratifs et de soutien ; Administration publique (hors en enseignement) ; Santé humaine et action sociale (4) ; Autres activités de service</i></p>
Page 11. Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation Dernier§	<p>Ce conseil existait déjà au centre CETIM (ancien IUP) qui s'est associé avec le département LEA. (...) Ce conseil va se refondre avec celui du département LEA, 2 représentants traducteurs en feront partie.</p>	<p>Le CETIM, lorsqu'il existait sous la forme de l'IUP de Traduction et Interprétation, était déjà doté d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>La fusion avec le département LEA, qui avait été envisagée à l'époque de la rédaction du bilan, n'est plus d'actualité. Toutefois la constitution d'un conseil de perfectionnement commun, comprenant des traducteurs, est toujours en discussion.</p>